LE COMITÉ PAED VOUS INFORME.

ASTUCE DU MOIS

N’oubliez pas de dégivrer régulièrement votre congélateur…

5 mm de givre
=
30 % de consommation électrique en plus !

Bien choisir ses nouveaux appareils électriques

On peut rendre ses appareils moins gourmands en achetant malin.

L'étiquette fournit un indice de performance qui permet à l'acheteur de choisir l'appareil le plus économe. Les appareils sont classés de **A (ou A+ ou A++ /** vert, les plus économes) à **C**, **D** ou même **F** et **G** (rouge, les plus énergivores).

Lors d'un remplacement, opter pour un appareil de classe A++ est un choix qui, à terme, s'avérera plus économique. En effet, un appareil de classe A++ consomme 45 % d'énergie en moins qu'un appareil de classe A.

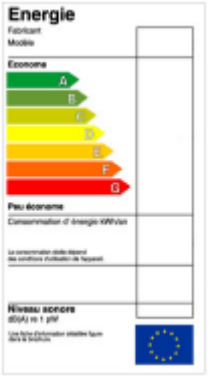

Attention, il ne suffit pas d'acheter un appareil bien classé, il faut également choisir un appareil qui correspond aux besoins de la famille.

Par exemple, un réfrigérateur A++ de 300 litres consommera logiquement plus et sera plus cher à l'achat qu'un appareil A++ de 150 litres. Il est donc conseillé de disposer d’une capacité de 60 litres par personne avec un minimum de 150 litres par ménage.

Enfin, pour les congélateurs et réfrigérateurs de plus de 10 ans, il est utile de contrôler leur consommation électrique avec un wattmètre.

Plus d’info sur www.energie.wallonie.be